

Domaine	Design
Filière	Bachelors Architecture d'intérieur, Communication visuelle, Design Mode et Design Bijou
Titre du module	Histoire et théorie du design 1
Type de module	Module inter filière – Module obligatoire *
Code	01HT (D.AI.334.01HT.F.15)
Type de formation	Bachelor
Crédits ECTS	3 ECTS
Semestre	Module organisé sur toute la durée du semestre 1
Lieu	HEAD – Genève
Prérequis	Aucun prérequis
Langues principales	Français
Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage	Introduction à l'histoire du design, enjeux et attitudes : ce module a pour objectif de permettre aux étudiant-e-s de l'ensemble des filières du domaine design de développer des outils d'analyse et d'acquérir des repères historiques et stylistiques, des références visuelles et théoriques, ainsi qu'une connaissance des attitudes et des questionnements relatifs aux pratiques du design.
Contenu et formes d'enseignement	Introduction à l'histoire du design, enjeux et attitudes : prenant appui sur des repères historiques (avant-gardes, modernités, postmodernité,...), différentes thématiques seront abordées pour mettre en lumière quelques enjeux importants de l'histoire du design et interroger ce dernier dans la société contemporaine.
Modalités d'évaluation et validation	Le travail fourni fait l'objet d'une évaluation continue et/ou finale par le ou les professeurs responsables du module et/ou de l'unité de cours. L'assiduité et la participation aux enseignements font partie des éléments évalués. La qualité de la réalisation des travaux rendus (correction orthographique et grammaticale pour les textes, clarté de la mise en page, structuration des présentations orales, qualité professionnelle des photographies, impression, maquettes, etc.) peut être un élément déterminant de l'évaluation. Les exigences particulières à ce module sont les suivantes : Introduction à l'histoire du design, enjeux et attitudes : dossier à réaliser sur une thématique choisie par l'étudiant-e selon un axe défini par l'enseignant-e. Le module est acquis lorsque l'étudiant a obtenu la note moyenne minimum de 4. Les crédits ECTS sont attribués ou refusés en bloc.
Modalités de remédiation et de répétition	Remédiation possible en cas de résultat légèrement insuffisant (note 3,5). La remédiation consiste en un modeste travail complémentaire ou supplémentaire qui doit être accompli sous la direction de l'enseignant concerné dans un délai inscrit au calendrier académique. Répétition : si les crédits du module ne sont pas acquis, le module doit être répété dès que possible, en principe dès le semestre suivant. Pas de remédiation possible pour un module répété.
Enseignants	Florence Marguerat Arlaud, NN/Lysianne Lécho-Hirt
Nom du responsable du module	Lysianne Lécho Hirt
Descriptif validé le	12.05.2017
Par	Lysianne Lécho Hirt, responsable de la coordination de l'enseignement de la HEAD – Genève

* Module dont l'échec après répétition peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon les articles 23, 24 et 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO, du 15 juillet 2014